



**2017-04  
103**

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 10 avril 2017 à 20:00.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand  
Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Jessy Grondin  
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **02 - MOT DU MAIRE**

Inscrire mot ici

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2017-04  
104**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**02 - MOT DU MAIRE**

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**06.01** - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017

**07 - FINANCES**

**07.01** - Comptes à payer

**07.02** - Dépôt des états financiers 2016 / Municipalité de Saint-Gilles

**07.03** - Dépôt des états financiers 2016 / RIGMRB

**07.04** - Dépôt des états financiers 2016 / OMH Saint-Gilles

**07.05** - Réserve - Réseau Aqueduc/Égouts

**08 - URBANISME**

**08.01** - Règlement 520-17 / Adoption finale

**09 - LOISIRS**

**09.01** - Acquisition / Bar roulant

**10 - INFRASTRUCTURES**

**10.01** - Vérifications des débitmètres

**10.02** - Contrat / Service de garde et de tournée pour le réseau

**10.03** - Octroi / Fauchage & Débroussaillage

**10.04** - Octroi / Laboratoire d'analyse pour le réseau aqueduc & égouts

**10.05** - Bouclage de la rue Bouffrad / Octroi - Partie 1

**11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

**11.01** - Architecte / PIQM-MADA - Réfection de la façade de la salle communautaire

**11.02** - Cession de terrain et servitude de virée temporaire / Secteur développement Gilles Sylvain

**12 - RESSOURCES HUMAINES**

**12.01** - Démission - Directeur des travaux publics

**12.02** - Offre d'emploi / Remplacement de Martin Lemay

**12.03** - Nomination - Officier non urbain

**12.04** - Accord de principe - Entente de travail

**13 - CONTENTIEUX**

**13.01** - Pas de sujet au dossier.

**14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE**

**14.01** - Adhésion – Corporation des chemins Craig & Gosford

**15 - SÉCURITE CIVILE**

**15.01** - Pas de sujet au dossier.

**16 - MOTION SPÉCIALE**

**16.01** - Pas de sujet au dossier.

**17 - VARIA**

**17.01** - Paramédic

**18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2017-04  
105**

**06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 13 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Claude Blais

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**07 - FINANCES**

**2017-04  
106**

**07.01 - Comptes à payer**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois.

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

De payer les comptes du mois de mars 2017 répartis ainsi:

79 548.74 \$ pour factures payées par chèques;

24 484.49 \$ pour dépenses incompressibles payées par liens électroniques;

22 160.68 \$ pour dépenses incompressibles payées par chèques;

42 661.88 \$ versé en salaires au cours du mois de mars 2017

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
107**

**07.02 - Dépôt des états financiers 2016 / Municipalité de Saint-Gilles**

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Michel Flamand

D'accepter les états financiers de l'année 2016, tels que présentés à la municipalité de Saint-Gilles le 4 avril 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
108**

**07.03 - Dépôt des états financiers 2016 / RIGMRB**

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Michel Flamand

D'accepter les états financiers de l'année 2016, tels que présentés à la municipalité de Saint-Gilles le 5 avril 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
109**

**07.04 - Dépôt des états financiers 2016 / OMH Saint-Gilles**

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jessy Grondin

D'accepter les états financiers de l'année 2016, tels que présentés à la municipalité de Saint-Gilles le 5 avril 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
110**

**07.05 - Réserve - Réseau Aqueduc/Égouts**

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le montant réservé de 56 077 \$ pour le réseau Aqueduc/Égouts des états financiers 2016 soit inscrit à un code budgétaire spécifique au bilan;

Que, les montants soient appliqués aux dépenses par une résolution à cet effet et exclusivement pour des dépenses reliées au réseau.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**08 - URBANISME**

2017-04  
111

#### **08.01 - Règlement 520-17 / Adoption finale**

Considérant que, la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que, lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8<sup>e</sup> jour du mois de février 2008;

Considérant que, l'avis de motion du présent règlement a été donné par Mme Patricia St-Hilaire lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2017;

Considérant que, le « Projet 1 » a été proposé par M. Claude Blais et appuyé par Mme Carole Dubois lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2017;

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, le Conseil municipal adopte le « Projet final » du règlement 520-17 qui amende le règlement 363-08;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **09 - LOISIRS**

2017-04  
112

##### **09.01 - Acquisition / Bar roulant**

Attendu que, le bar roulant que nous possédons n'est plus fonctionnel;

Attendu que, le coût des réparations est toute somme égale à l'acquisition d'un nouvel équipement;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que, suite aux dépôts des soumissions, nous procédions à l'acquisition d'un nouveau bar roulant marque MKE, model BL-72SC usagé au coût de 1 600.00 \$ plus taxes si applicables;

Que, la dépense est imputée au code budgétaire 02.701.30.640

Adopté à l'unanimité des conseillers présents 2SC

#### **10 - INFRASTRUCTURES**

2017-04  
113

##### **10.01 - Vérifications des débitmètres**

Reporté à une séance ultérieure

2017-04  
114

##### **10.02 - Contrat / Service de garde et de tournée pour le réseau**

Considérant que, M. Martin Lemay a remis sa démission le 20 mars 2017;

Considérant que, M. Martin Lemay termine son mandat à titre de « Directeur des Travaux publics » le 31 mars 2017;

Considérant que, M. Martin Lemay souhaite collaborer exclusivement pour le réseau (eau potable et usée) et nous a offert une offre de service pour les gardes journalières et la tournée selon les besoins, et ce, en particulier durant les fins de semaines et les jours fériés;

Considérant que, M. Martin Lemay a pris connaissance du calendrier des gardes « Annexe A » et accepte le mandat jusqu'au 30 juin et que nous regarderons ensemble par la suite les orientations de la municipalité;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, le Conseil municipal accepte les conditions qui ont été transmises par M. Martin Lemay et que ce dernier fournira des factures pour les honoraires du travail à produire;

Que, cette entente sera reconduite après le 30 juin 2017 selon les besoins de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
115**

### **10.03 - Octroi / Fauchage & Débroussaillage**

Attendu que, nous avons demandé des soumissions sur invitation pour les travaux de fauchage et débroussaillage;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, le contrat de fauchage et débroussaillage soit octroyé à Aulagri Inc.

Taux 0.072 \$ plus taxes si applicables le mètre linéaire / Faucheuse latérale

Taux 0.14 \$ plus taxes si applicables le mètre linéaire / Débroussailleuse

Que, le parcours à faucher et débroussailler final sera transmis par la municipalité d'ici le premier (1) juillet 2017 pour l'exécution des travaux avant le quinze (15) août 2017;

Que, l'ensemble de la dépense soit imputée au poste budgétaire 02.320.09.521.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
116**

### **10.04 - Octroi / Laboratoire d'analyse pour le réseau aqueduc & égouts**

Attendu que, nous avons demandé des soumissions pour le renouvellement du contrat en sujet des analyses pour l'eau potable et usée;

Attendu que, le Conseil municipal a pris connaissance des résultats des soumissions;

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le mandat est accordé à la firme "Groupe Environex" pour un mandat de trois ans, soit du 1er mai 2017 au 30 avril 2020 selon le tableau des taux inscrits à l'annexe "A";

Que, les dépenses reliées à ce dossier soient imputées aux postes 02.330.03.411 pour le lieu d'enfouissement de la neige et au 02.413.00.411 pour les analyses du réseau aqueduc/égouts.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
117**

#### **10.05 - Bouclage de la rue Bouffard / Octroi - Partie 1**

Attendu que, par la résolution 2017-02-50, le Conseil municipal a autorisé la direction générale à procéder à la demande de soumission pour le Bouclage de la rue Bouffard;

Attendu que, en collaboration avec la MRC de Lotbinière, la municipalité a procédé à l'étape un (1) soit, un appel d'offre pour "l'étude géotechnique";

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal octroie le mandat à la firme GHD tel que la description des travaux à la demande de prix pour un montant de 6 358.12 \$ comprenant les taxes applicables;

Que, la dépense de 6 358.12 \$ incluant les taxes applicables soit incluse au règlement d'emprunt 518-17 et inscrite au code budgétaire 23.050.09.721;

Que, la deuxième étape, soit l'exécution proprement dite des travaux sera transmise pour adoption par le Conseil municipal à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS**

**2017-04  
118**

##### **11.01 - Architecte / PIQM-MADA - Réfection de la façade de la salle communautaire**

Considérant que, dans le processus pour les travaux d'amélioration de la façade de la salle communautaire, nous sommes à l'étape de choisir un architecte pour les plans et devis;

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offre nécessaire à ce dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
119**

##### **11.02 - Cession de terrain et servitude de virée temporaire / Secteur développement Gilles Sylvain**

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire

Que la Municipalité ferme et rétrocède les rayons de virée portant les numéros de lots 6 099 984, 6 099 985 et 6 099 986 à Gilles Sylvain, pour qu'ils soient notamment intégrés aux deux lots prêts à construire de chaque côté de la rue du Coteau;

Que la Municipalité acquière en échange et sans autres frais de Gilles Sylvain la portion de rue projetée portant le numéro de lot 6 073 285;

Que la Municipalité demande également en échange une servitude de passage à titre gratuit pour une virée permettant le déneigement et l'entretien, sur une partie du lot 6 073 392, tel qu'illustré sur un plan préparé par François Lehouillier, a.-g., en date du 21 avril 2017 (dossier 28648, minute 5370);

Que le maire et la secrétaire-trésorière de la municipalité soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'acte notarié à intervenir, convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire;

Que, les dépenses inhérentes à ce dossier soient imputées au 02.490.00.412

Que, la municipalité abroge la résolution 2017-02-60

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**12 - RESSOURCES HUMAINES**

**2017-04  
120**

**12.01 - Démission - Directeur des travaux publics**

Il est proposé par M. Michel Flamand, appuyé par M. Jessy Grondin

D'accepter la démission à titre de "Directeur des travaux publics" de M. Martin Lemay

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2017-04  
121**

**12.02 - Offre d'emploi / Remplacement de Martin Lemay**

Considérant que, nous avons reçu la démission de M. Martin Lemay;

Considérant que, nous devons pourvoir le poste dans les meilleurs délais;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Michel Flamand

Que, la directrice générale est autorisée à déposer une offre d'emploi pour combler le poste de "Contremaître - Infrastructures" et un comité sera formé pour sélectionner la personne qui sera recommandée au Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-04  
122

### **12.03 - Nomination - Officier non urbain**

Considérant que, M. Richard Montminy a quitté la brigade incendie;

Considérant que, M. Étienne St-Hilaire a posé sa candidature pour le remplacement de M. Montminy à titre d'officier non urbain;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Claude Blais

Que, le Conseil municipal accepte la nomination de M. Étienne St-Hilaire à titre d'officier non urbain;

Que, lorsque la formation sera disponible, M. Étienne St-Hilaire puisse y participer.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-04  
123

### **12.04 - Accord de principe - Entente de travail**

Considérant que, le CRT a déposé aux membres du Conseil les résultats de l'entente collective de travail des employés municipaux salariés;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal accepte l'accord de principe et que le projet complet sera déposé pour acceptation à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **13 - CONTENTIEUX**

### **13.01 - Pas de sujet au dossier.**

## **14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE**

2017-04  
124

### **14.01 - Adhésion - Corporation des chemins Craig & Gosford**

Attendu que, la municipalité est située sur le territoire couvert par la Corporation des Chemins Craig et Gosford;

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford a le mandat de :

- mettre en valeur l'histoire et le patrimoine religieux des vieux axes routiers Craig et Gosford;
- développer et promouvoir le « Circuit de découverte des chemins Craig et Gosford » par différentes activités locales et régionales;
- favoriser la concertation entre les différentes municipalités et organisations ayant comme intérêt et attrait les chemins Craig et Gosford;
- faire reconnaître l'unicité et le caractère historique national des chemins Craig et Gosford.

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford a élaboré un plan de développement qui vise à mettre en place un produit touristique autour de l'histoire des chemins Craig et Gosford;

Attendu que, la Corporation des Chemins Craig et Gosford demande une contribution à la municipalité pour renouveler son adhésion à la dite corporation;

Attendu que, cette adhésion permettra un soutien financier pour la mise en place du projet de développement;

Attendu que, l'organisme vise un soutien financier pour une période de trois ans;

Attendu que, le projet élaboré favorisera les retombées économiques dans la municipalité;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, la Municipalité de Saint-Gilles s'engage à verser une contribution de 500\$ renouvelable annuellement sur une période de trois ans, soit 2016, 2017 & 2018;

Que, la dépense de 500 \$ sans taxes, soit imputée au poste budgétaire 02. 701.20.340.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **15 - SÉCURITE CIVILE**

### **15.01 - Pas de sujet au dossier.**

## **16 - MOTION SPÉCIALE**

### **16.01 - Pas de sujet au dossier.**

## **17 - VARIA**

Inscrire les éléments du varia ici.

**2017-04  
125**

### **17.01 - Paramédic - Maintien des services ambulanciers**

Considérant que, la population de notre municipalité augmente en nombre et en âge;

Considérant que, les services actuels d'ambulanciers sont assurés par un fournisseur situé à Saint-Flavien (30 minutes) qui doit desservir des agglomérations très peuplées (Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Laurier-Station);

Considérant que, le point de service de Saint-Sylvestre doit intervenir une fois sur deux en support sur notre territoire;

Considérant les conséquences qui pourraient avoir des changements à la baisse dans les couvertures offertes;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jessy Grondin

Que, notre Conseil demande au Ministre de la Santé et des Services Sociaux, M. Gaétan Barrette, qu'à défaut d'améliorer le temps de réponse des services ambulanciers sur notre territoire, il nous assure que

le statu quo sera maintenu pour notre population.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

## **18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2017-04  
126**

## **19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21:19.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière